

INFORMATIONS DESTINATION BOSNIE-HERZEGOVINE

CARTE D'IDENTITE

- Population
Il y a 3.8 millions d'habitants (2013). La capitale est Sarajevo.
- Langues
Le serbo-croate (ou BCMS) est la langue de tous les habitants ou presque de la république de Bosnie-Herzégovine (92 %). Mais selon leur religion, le nom de la langue qu'ils affirment parler change. Dans tous les cas, il s'agit d'une langue reposant sur le dialecte štokavien, prononcé à la manière jékavienne (même de la part des Serbes).
- Religion (s) :
Il y a 31% de catholiques.

GEOGRAPHIE -PAYSAGES

La Bosnie-Herzégovine fait partie de la région des Balkans, au sud-est de l'Europe. Elle partage une frontière de 932 km avec la Croatie au nord, à l'ouest et au sud (comitat de Dubrovnik-Neretva), une autre frontière de 357 km avec la Serbie à l'est et enfin une frontière de 249 km avec le Monténégro au sud-sud-est. Le pays est presque entièrement enclavé, seuls 20 km de côtes autour de la ville de Neum lui permettent d'accéder à la mer Adriatique.

CLIMAT

La Bosnie est un pays qui possède deux climats bien distincts : au nord, un climat semi-continental, alors que le sud bénéficie d'un climat plus méditerranéen. De ce fait, des différences de température sont enregistrées sur l'ensemble du territoire entre l'été et l'hiver. L'hiver est rigoureux au nord mais supportable au sud. Les écarts de températures estivales ne sont pas très importants. La neige recouvre 60 % du territoire en hiver. La période idéale pour aller en Bosnie va de fin mai à fin septembre.

TEMPERATURES (min/max)	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
Sarajevo	-4° / 3°	-4° / 7°	0° / 12°	4° / 16°	9° / 21°	12° / 25°
Medjugorje	2° / 9°	2° / 11°	6° / 15°	8° / 19°	13° / 24°	17° / 29°

TEMPERATURES (min/max)	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
Sarajevo	14° / 27°	14° / 27°	10° / 21°	6° / 17°	1° / 10°	-3° / 4°
Medjugorje	19° / 32°	19° / 32°	15° / 27°	11° / 21°	6° / 15°	3° / 10°

MEDJUGORJE

Medjugorje, reconnu désormais comme lieu de pèlerinage par le Pape François, attire depuis 1981 de nombreux croyants du monde entier. Dans ce petit village croate de Bosnie-Herzégovine, tout porte au recueillement et à la prière sous le regard bienveillant de Marie, Reine de la Paix.

L'église paroissiale et l'espace autour de l'église sont le lieu de la célébration eucharistique et de la vie sacramentelle. La nouvelle église a été achevée en 1969. En 1991, un autel a été bâti à l'extérieur, derrière l'église avec un espace de prière pouvant accueillir jusqu'à 5000 pèlerins, ainsi que 25 confessionnaux.

Les confessionnaux : Grâce aux apparitions de la Vierge, Medjugorje est devenu un lieu de réconciliation pour les pèlerins qu'ils peuvent expérimenter tout particulièrement dans le sacrement de la Confession. C'est la raison pour laquelle, près de l'Eglise, on trouve 25 confessionnaux (construits en 1990 et restaurés en 2001) où les fidèles ont quotidiennement l'occasion de faire la rencontre avec le pardon de Dieu.

La chapelle de l'Adoration : Construite en 1991, pour offrir aux pèlerins un lieu pour l'adoration silencieuse. En l'an 2000, on y a posé des reliefs de cinq martyrs pour la foi, prêtres natifs de la paroisse que les communistes ont tués à la fin de la 2e Guerre mondiale.

La colline dite « des Apparitions » : c'est le nom actuel du lieu où les « voyants » auraient vu la « Gospa », la Vierge Marie, pour la première fois, fin juin 1981. Les pèlerins s'y rassemblent pour prier le chapelet. Jour et nuit, on peut voir des groupes de pèlerins monter vers ce lieu marqué par un tas de pierres surmonté d'une simple croix. Des stèles en bronze, représentant les mystères joyeux et les mystères douloureux du Rosaire ont été érigées en 1989 tout au long du chemin qui monte vers la colline.

Krizevac est la colline qui surmonte Medjugorje. Les habitants du village y ont dressé en 1933 une croix en béton de 8 mètres de haut, en mémoire des 1900 ans de la mort de Jésus. Les fidèles y montent en groupes ou individuellement, en méditant le chemin de croix, station par station. Au début, celles-ci étaient indiquées par des croix en bois. En 1988, des stèles en bronze y ont été dressées, représentant les stations du Chemin de Croix. Krizevac est devenu un lieu privilégié pour méditer la passion du Christ, le Calvaire du sanctuaire de Medjugorje.

INFORMATIONS PRATIQUES

FORMALITÉS DE POLICE :

- **Pour les personnes de nationalité française :**

Chaque pèlerin doit se munir **d'une pièce d'identité : passeport ou carte d'identité valable au minimum 3 mois après la date du retour.**

A noter que les CNI délivrées aux mineurs conservent une validité limitée à 10 ans, quelle que soit la date de délivrance.

Attention : l'Autorisation de sortie du territoire a été rétablie depuis le 15 janvier 2017 pour les mineurs.

A partir de cette date, un enfant qui part à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents devra présenter une carte d'identité ou un passeport, un formulaire signé par l'un des parents titulaires de l'autorité parentale et une photocopie d'un titre d'identité du parent concerné.

Nous vous conseillons de conserver indépendamment de votre portefeuille une photocopie de vos papiers d'identité.

- **Pour les personnes de nationalité étrangère :**

Merci d'avertir notre agence de toute inscription de personne de nationalité étrangère, et cela, dès l'inscription. Les demandes de visa peuvent en effet exiger un certain temps (parfois plusieurs mois ou semaines). Dès que nous serons alertés, nous vérifierons avec les autorités compétentes (Consulat, Ambassade, etc..) quelles sont les démarches à effectuer.

Cependant, c'est au voyageur concerné d'effectuer lui-même les démarches de demande de visa auprès du Consulat concerné. Notre agence n'est pas autorisée à se substituer au demandeur de visa, en aucun cas.

- **Coordonnées Ambassades et Consulats :**

Ambassade de France en Bosnie-Herzégovine

Mehmed-bega Kapetanovica Ljubusaka 18 71000 Sarajevo

Tel : +387 33 282 050

Fax : +387 33 282 052

Site Web : <https://ba.ambafrance.org>

Section consulaire de l'Ambassade de France à Sarajevo

16, Ulica Mehmed Bega Kapetanovica Ljubusaka 71000 Sarajevo

Tel : +387 33 282 050

Courriel : admin-francais.sarajevo-amba@diplomatie.gouv.fr

Site Web : <https://ba.ambafrance.org/>

BAGAGES

Nous vous conseillons d'inscrire vos noms et adresses sur vos étiquettes bagages. Au poste d'inspection filtrage, en plus de votre bagage à main, vous devrez déposer systématiquement votre veste et tout le contenu de vos poches dans les paniers prévus à cet effet afin de gagner du temps et d'éviter les allers-retours fastidieux sous le portique.

Si vous avez des besoins particuliers (exemple : appareils respiratoire, cannes, fauteuils, instruments de musique...), merci de nous contacter.

- **En cabine**

Vous pouvez transporter des produits liquides dans votre bagage en cabine, en respectant les conditions suivantes :

- ✓ les contenants doivent être placés dans un sac en plastique transparent fermé,
- ✓ chaque contenant dans le sac ne doit pas dépasser 100 ml,
- ✓ le volume du sac ne doit pas dépasser 1 litre,
- ✓ les dimensions maximales du sac doivent être environ de 20 x 20 cm.
- ✓ les médicaments avec copie d'ordonnance

À noter : un seul sac en plastique est autorisé par passager. Certains liquides sont acceptés sans restriction (aliments pour bébés, médicaments, etc.)

- **En soute**

Mettre en soute tout objet considéré comme dangereux, objets tranchants et contondants : petits ciseaux, limes à ongles, couteaux, lames de rasoir....

Tout excédant de bagages sera facturé par la compagnie aérienne. Le poids et les dimensions autorisées sont indiqués sur la convocation aéroport.

- **Bagages abimés ou perdus**

Assurez-vous d'avoir récupéré tous vos bagages (cabine et soute).

En cas de perte ou de détérioration, **s'adresser immédiatement au bureau des litiges bagages de la compagnie aérienne afin de faire une déclaration.** Le bureau est généralement situé avant les douanes. Toute déclaration non faite avant de quitter l'aéroport ne permettra pas d'obtenir de dédommagements ni remboursement

SANTE – PHARMACIE

Il est conseillé de mettre à jour les vaccinations habituelles : diphtérie-tétanos-poliomyélite, mais également rubéole, oreillons et surtout rougeole. Dans tous les cas, prendre l'avis de son médecin traitant ou d'un centre de conseils aux voyageurs.

La vaccination préventive contre les hépatites A et B peut être conseillée, de même que la vaccination contre la fièvre typhoïde ou le méningocoque, selon la durée et les conditions du séjour.

Selon les lieux fréquentés et la durée du séjour, la vaccination préventive contre l'encéphalite à tiques d'Europe centrale pourra être conseillée (séjour en zone rurale ou forestière).

Ne manquez pas d'emporter tous les médicaments (dont vous ne pouvez-vous passer) dans vos bagages à mains (sans oublier l'ordonnance de votre médecin traitant).

Pour les personnes qui suivent un traitement particulier, nous vous recommandons de prévoir en double exemplaire, et dans deux bagages différents, les médicaments prescrits.

Conservez sur vous un résumé de votre situation médicale (allergie, diabète, hémophilie, antécédents médicaux...)

Nous vous conseillons de prévoir une pharmacie personnelle afin de parer notamment aux éventuels troubles liés aux changements de mode alimentaire et de climat. Vous pourrez éventuellement rencontrer certaines difficultés pour vous procurer des médicaments dans certains pays.

ASSURANCES

Nous vous informons que les assurances rapatriement et assistance Mutuaide Assistance sont incluses dans le montant du voyage. Nous vous joignons le contrat détaillé de Mutuaide Assistance.

Pendant votre pèlerinage : quel que soit le problème de santé et sa gravité, il est obligatoire d'ouvrir un dossier sinistre auprès de Mutuaide Assistance sous peine de se voir refuser par la compagnie d'assurance, le remboursement des frais engagés. **BIPEL ne les prendra pas à sa charge.**

TELEPHONE

Pour appeler de France vers la Bosnie-Herzégovine :

Composer le : 00 + 387 + numéro

Pour appeler de la Bosnie-Herzégovine vers la France :

Composer le : 00 + 33 + numéro (ex. 00 33 2 99 30 58 28)

Vérifier auprès de votre opérateur téléphonique les conditions d'utilisations (appels et internet).

ARGENT

La Bosnie utilise le **mark convertible** (*konvertibilna marka*) (KM ou BAM), divisé en 100 *pfeniga* : 1 EUR = 1,95583 BAM.

Nous vous conseillons de vous munir d'une carte bancaire internationale.

DECALAGE HORAIRE

Il n'y a pas de décalage horaire avec la France.

VOLTAGE

Le voltage et la fréquence en Bosnie-Herzégovine sont les mêmes qu'en France (230 V, 50 Hz). Vous pouvez donc utiliser tous vos appareils.

VETEMENTS

Nous vous conseillons de prévoir des vêtements légers selon la période à laquelle vous partez, un imperméable en cas de pluie, de très bonnes chaussures de marche.

Pensez à prévoir des vêtements couvrants pour les sites religieux.

TOUTE L'EQUIPE BIPEL VOUS SOUHAITE UN AGREABLE PELERINAGE